École
Sainte-Clotilde

Séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Clotilde

DATE : Le mercredi 27 septembre 2023
HEURE : 18h45
LIEU : Salon du personnel de l'école Ste-Clotilde

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et lecture de l'article 71
2. Désignation d'une secrétaire
3. Vérification des présences et du quorum
4. Période de questions du public
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2023
7. Élection au poste de président (art. 56)
8. Élection au poste de vice-président (art. 56)
9. Dénonciation d'intérêts (art. 70)
10. Dossiers menant à une prise de décision :
    - 10.1. Approbation des règles de régie interne du conseil d'établissement (ART. 67)
    - 10.2. Présentation du calendrier des rencontres
    - 10.3. Adoption du nouveau volet financier du Service de garde (ART. 77)
    - 10.4. Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 23-24 (75.1)
    - 10.5. Adoption du rapport annuel 21-22 (ART. 457.6)
    - 10.6. Sorties et activités éducatives (ART. 87 et 89)
    - 10.7. Approbation des dons suivants : Rendez-vous de la communauté et Club Optimiste (Diminution des frais chargés aux parents) (ART. 94)
    - 10.8 Approbation de la campagne de financement de Leucan (ART. 94)
11. Dossiers d'information :
    - 11.1. Mot du représentant au comité de parents au centre de service scolaire
    - 11.2. Mot de la direction : Vacances et supervision de stage, présentation de l'équipe-école et suivi du projet éducatif (ART. 36,37,74 et 75)
    - 11.3. Mot des enseignants
    - 11.4. Mot de la technicienne du service de garde/service de dîner
    - 11.5. Correspondance
    - 11.6. Dépôt de documents
12. Levée de la séance

Line Martineau
Directrice école Ste-Clotilde

Cynthia Ménard
Présidente du conseil d'établissement